

Burundi : la composition de la commission vérité fait des remous

@rib News, 23/11/2018 Source AFP La nouvelle composition de la commission vérité et conciliation (CVR) au Burundi, adoptée jeudi par l'Assemblée nationale, suscitait vendredi les critiques de l'opposition, notamment la nomination de l'ancien président de la commission électorale lors des élections controversées de 2010 et 2015. [Photo : Les membres de la nouvelle Commission vérité et conciliation (CVR) au Burundi.]

La nouvelle CVR, constituée de 13 commissaires presque tous issus ou proches du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, est désormais dirigée par Pierre-Claver Ndayicariye, l'ancien président de la commission électorale de 2009 à 2018. Il a été élu jeudi par l'Assemblée nationale en lieu et place de Mgr Jean-Louis Nahimana, un prêtre catholique très respecté qui était candidat à sa succession. "PC Ndayicariye responsable de la mascarade électorale de 2010 et 2015 et du désastre qui s'en est suivi vient d'être nommé à la tête de la CVR, (une) gratification et une insulte à la mémoire des nombreuses victimes de ces 2 élections", a réagi l'opposant Pancrace Cimpaye dans un tweet. Les élections législatives et présidentielle de 2010 avaient été boycottées par l'opposition et la candidature controversée du président sortant Pierre Nkurunziza à la présidentielle de 2015 a plongé le pays dans une crise politique majeure. Le 30 octobre, le Parlement burundais avait voté l'entrée en vigueur de la CVR jusqu'à la Conférence de Berlin en 1885, pour terminer le processus de la colonisation - belge notamment - sur l'unité des Burundais. À sa création en 2014, la commission avait été mise en place pour établir la vérité sur les massacres interethniques ayant frappé le Burundi depuis son indépendance en 1962 jusqu'au 4 décembre 2008, date supposée de la fin de la violence armée dans le pays. Le Burundi a connu depuis son indépendance une série de massacres interethniques, - qui ont culminé en 1972 -, et de coups d'Etat, précédés d'une longue guerre civile (1993-2006) ayant fait plus de 300.000 morts. "Malheureusement, la CVR a totalement changé car sa mission n'est plus seulement de faire la lumière sur les crimes qui ont endeuillé ce pays depuis son indépendance mais de montrer le rôle de la colonisation belge depuis la conférence de Berlin", a déploré auprès de l'AFP un député burundais sous couvert d'anonymat. La CVR "va perdre son indépendance car la nouvelle loi l'oblige à rendre compte à l'Assemblée nationale tous les six mois" et "elle n'est plus redevable devant l'ONU comme le prévoyait l'ancienne loi", a poursuivi le député. Les relations avec la Belgique sont déclinées depuis le début de la crise politique en 2015, qui a tué au moins 1.200 morts et plus de 400.000 déplacés, selon la Cour pénale internationale qui a ouvert une enquête. Le régime en place à Bujumbura accuse en substance la Belgique, qui prit le contrôle du Burundi en 1919, d'avoir trouvé une nation multiculturelle et unie, et de l'avoir divisée en y imposant des catégories ethniques fondées notamment sur des théories anthropologiques en vogue à l'époque.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});